COMMUNAUTE ECONOMIQUE ET MONETAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE

ECOLE INTER-ETATS DES DOUANES



DIRECTION DE LA FORMATION, DU PERFECTIONNEMENT, DES EXAMENS ET CONCOURS



AVIS DE CONCOURS N° 01/2021

(Treizième édition des Concours d'entrée à l'EIED/CEMAC pour la formation des Agents de Constatation et des Contrôleurs des Douanes du 16 octobre 2021 pour la Guinée Equatoriale et le Tchad).

L'Ecole Inter-Etats des Douanes de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (EIED/CEMAC) est une Institution Spécialisée de la Communauté chargée de la Formation des agents des Douanes.

Au titre de l'année académique 2021-2022, l'EIED/CEMAC lance un avis de concours en Guinée Equatoriale et au Tchad pour la formation des agents ci-après :

- Agent de Constatation des Douanes (10 mois de formation);
- Contrôleur des Douanes (11 mois de formation).

La formation a lieu à DJIBLOHO en Guinée Equatoriale.

1. Du nombre de places réservées à chaque Etat :

- Cinq (05) places pour les agents de constatation de douanes;
- Cinq (05) places pour les contrôleurs des douanes.

Les cinq (05) premiers: candidats de chaque niveau ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 10/20 sont retenus.

N.B: Le candidat ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 10/20 et qui n'a pas été retenu pour raison de quota, peut s'inscrire à la formation à titre privé moyennant paiement des frais de scolarité (voir Note de Service N° 157/CEMAC/EIED-DG-AC du 27/07/2021). Ainsi, il sera tenu compte de l'ordre du classement des candidats pour être accepter car le nombre de places disponibles est de (cinq (05) par niveau). La demande d'inscription du candidat adressée à l'EIED/CEMAC, doit se faire dans les dix (10) jours suivant la date de la

Ecole Inter-Etats des Douanes de la CEMAC ; Email : contact@eied-cemac.org / Site Web : www.eied-cemac.o proclamation des admissibles. (mail : <u>eied.cemac@gmail.com</u> ; ou : contact@eied-cemac.org).

2. Du niveau des Candidats

Le concours concerne les Fonctionnaires de l'Administration des Douanes qui sont au grade de Préposé des Douanes et Agent de Constatation ou autres appellations utilisées dans les Etats, ainsi que les candidats externes sur proposition des Etats.

3. Des conditions à remplir

- Être apte et ressortissant de la CEMAC;
- Être présenté par son Etat à travers la liste émanant de la Direction Générale des Douanes.
- <u>Pour le Candidat Interne</u>: Être de la catégorie immédiatement inférieure avec une ancienneté compatible pour l'Etat au grade qui sera conféré après la formation pour le Fonctionnaire;
- Pour le Candidat externe :
 - ✓ Le niveau d'agent de Constatation : être titulaire du BEPC ;
 - ✓ Le niveau de Contrôleur : être titulaire du Baccalauréat.

4. Des pièces à fournir

Chaque dossier de candidature doit comprendre les pièces ci-après :

- Une demande manuscrite adressée au Directeur Général de l'Ecole Inter-Etats des Douanes sous couvert du Directeur Général des Douanes de l'Etat concerné;
- Une fiche de renseignement (à retirer à la Direction Générale des Douanes) avec photo d'identité;
- Une copie légalisée d'acte de naissance;
- Un certificat médical datant de moins de trois (03) mois;
- Un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
- Un certificat de nationalité;
- Une copie légalisée de la Carte d'identité nationale ou toute autre pièce tenant lieu ;
- Une copie légalisée et certifiée du diplôme ;
- Une copie d'arrêté d'intégration pour les Fonctionnaires;
- Un recu de paiement des frais d'inscription fixés à 10.000 F.CFA.

La date limite du dépôt des dossiers auprès des Administrations douanières est fixée au jeudi 14 octobre 2021.

La recevabilité des dossiers des candidats relève de la compétence de l'Administration Douanière de chaque Etat.

Les Administrations douanières respectives remettent l'ensemble des dossiers des candidats, les listes en support papier et électronique (clé USB), ainsi que les frais d'inscription au délégué de l'EIED/CEMAC dès son arrivée pour la supervision des concours.

5. Des épreuves des Concours

Les candidats internes composent dans une matière de culture générale (coefficient 1) et une matière douanière (coefficient 4).

Les candidats externes, en plus de la matière de culture générale (coefficient 1) composent sur une épreuve d'intégration régionale (CEMAC) (coefficient 4).

6. Du déroulement des Concours

Les superviseurs des Concours quittent leur lieu de résidence cinq (05) jours avant la date des épreuves prévue pour le samedi 16 octobre 2021 dans tous les Etats membres de la CEMAC.

La vérification d'entrée dans la salle le jour des concours pour chaque candidat, se fait sur la base de sa pièce d'identité et de sa fiche de renseignement comportant la photo.

Les copies de concours sont remises aux superviseurs dès la fin des épreuves.

Il est demandé aux Administrations Douanières et aux Représentants de la CEMAC sur place dans le Pays, de tout mettre en œuvre pour que l'organisation des Concours garantisse l'objectivité des résultats.

Le retour des superviseurs est prévu dès la fin des épreuves.

7. De la publication des résultats

Les copies des candidats sont corrigées à l'Ecole Inter-Etats des Douanes de la CEMAC sise à Djibloho en Guinée Equatoriale.

Les résultats sont publiés le 26 novembre 2021.

Les admis feront l'objet de contre visites médicales avant le début de formation par le médecin de l'Ecole et les malades dont l'état

Ecole Inter-Etats des Douanes de la CEMAC ; Email : contact@eied-cemac.org / Site Web : www.eied-cemac.o perturberait la formation se feront remplacer par les candidats figurant sur la liste d'attente.

8. D'autres dispositions

Les frais d'inscription servent à payer les dépenses liées à l'organisation des concours.

Fait à Djibloho, le 2 7 JUIL 2021

NDONG OWONO ABANG

Le Directeur Général

Ecole Inter-Etats des Douanes de la CEMAC; Email : contact@eied-cemac.org / Site Web : www.eied-cemac.org